

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.928
27 mai 2003

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT VINGT-HUITIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 27 mai 2003, à 10 h 15

Président: M. Yaakov LEVY (Israël)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 928^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris qu'un tragique accident d'avion s'était produit hier dans le nord de la Turquie, coûtant la vie à 62 soldats de la paix espagnols qui rentraient d'une mission de six mois en Afghanistan, ainsi qu'aux 12 membres d'équipage ukrainiens. Permettez-moi, au nom de toutes les délégations participant aux travaux de la Conférence du désarmement, d'exprimer notre profonde tristesse devant tant de pertes en vies humaines. Je tiens également, au nom de la Conférence du désarmement, à adresser nos condoléances aux familles des victimes et aux Gouvernements espagnol et ukrainien.

Il n'y a pas d'orateur inscrit sur la liste pour aujourd'hui. Néanmoins, j'aimerais faire quelques observations liminaires au moment où Israël prend la présidence de la Conférence. Puisque c'est la première fois que mon pays préside les travaux de la Conférence du désarmement depuis notre adhésion à cette auguste instance en 1996, permettez-moi de vous dire combien je me sens honoré d'accéder à cette noble et impressionnante tâche. À cette occasion, je tiens à saluer une nouvelle fois les précieuses contributions de mes prédécesseurs, et tout particulièrement celles de l'Ambassadeur Sood, de l'Inde, de l'Ambassadeur Kasri, de l'Indonésie, et de l'Ambassadrice Whelan, de l'Irlande.

Je ferai de mon mieux pour poursuivre leur travail d'orfèvre. Permettez-moi également de faire part de ma gratitude à M. Sergei Ordzhonikidze, Secrétaire général de la Conférence, et à M. Román-Morey, Secrétaire général adjoint. Je remercie aussi tout particulièrement le secrétariat de la Conférence et les interprètes.

Puisqu'il est évident que la solution au blocage actuel ne sera pas trouvée dans cette salle, mais ailleurs, je suivrai les traces de mes prédécesseurs, qui ont fait de leur mieux pour faciliter un échange de vues dépassionné et empreint de professionnalisme. Ceci dit, je demande instamment à tous les membres de la Conférence de réfléchir de façon créative et ouverte, car notre objectif est d'apporter une contribution décisive à la création d'un monde plus sûr pour les générations futures. Soyez assurés que mon pays est profondément attaché aux valeurs de la Conférence. Nous avons tous des préoccupations légitimes en matière de sécurité; nous avons peut-être des façons différentes de voir le chemin à suivre pour atteindre ce monde meilleur et plus sûr auquel nous aspirons tous. Le dialogue, la reconnaissance et l'acceptation nous aideront à nous acquitter avec succès de la lourde tâche qui nous a été confiée.

À ce stade, permettez-moi de vous demander si une délégation souhaite prendre la parole. Je donne la parole à l'Ambassadeur de l'Espagne.

M. MIRANDA (Espagne) (traduit de l'espagnol): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous féliciter d'avoir accédé à vos nouvelles fonctions.

J'aimerais réagir aux paroles aimables que vous avez prononcées au sujet des 62 militaires espagnols qui sont morts dans ce tragique accident. Je tiens à vous remercier pour les condoléances que vous-mêmes et la Conférence nous avez adressées. Ces militaires revenaient d'Afghanistan, où ils avaient participé à la noble tâche consistant à maintenir la paix dans le monde d'aujourd'hui.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je vous remercie vivement, Monsieur l'Ambassadeur, surtout en cette tragique occasion, marquée par la perte de personnes qui travaillaient pour une cause aussi noble que nous soutenons tous.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade?

Notre brève séance d'aujourd'hui est donc terminée. Nous prévoyons de tenir notre prochaine séance plénière jeudi de la semaine prochaine, suivant la pratique habituelle. La prochaine séance plénière de la Conférence aura donc lieu le jeudi 5 juin 2003, à 10 heures, dans cette même salle.

La séance est levée à 10 h 15.
